





## **ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD**

**SUIVIS DU SOMMET DU 26 MARS 2002**

**BILAN  
JUN 2005**

**Réalisations 2002-2004  
Prévisions 2005**



## LES SUIVIS DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Dans le cadre de la création de la nouvelle Ville, l'arrondissement tenait le 26 mars 2002 son Sommet d'arrondissement. Lors de l'événement, plus de 55 personnes, provenant de Saint-Léonard, ont contribué à l'identification de 50 actions prioritaires pour l'arrondissement. Ces actions permettaient d'agir concrètement sur 20 grands enjeux répartis à l'intérieur de 7 grands thèmes, qui sont : Aménagement urbain et transport, Développement économique, Développement social et communautaire, Habitation, Infrastructures et entretien urbain, Sécurité publique et civile, Vie démocratique et partenariat.

Le document présente les réalisations 2002-2004 et les prévisions 2005 des suivis mis de l'avant par l'Arrondissement. Une synthèse de faits saillants pour chacun des neuf grands thèmes, un bilan quantitatif et des remerciements précèdent l'information détaillée qui est présentée par thèmes, enjeux et actions. Il est important de noter que cette dernière partie, reprend fidèlement le contenu du compte rendu du Sommet de l'arrondissement.

### Le suivi des actions convenues lors du Sommet

Comme le montre le tableau, 50 actions avaient été identifiées. Quarante-six (46) d'entre elles, soit 92% ont fait l'objet d'un suivi et les deux tiers sont déjà réalisées. Huit autres actions identifiées (14% du total) sont déjà en partie réalisées, tandis que seulement 6 (12%) sont encore en voie de l'être. Quatre actions n'ont pas été entreprises. Enfin, six des actions déjà en voie de réalisation ou même réalisées ont dû être modifiées pour être réalisables.

Suivi des actions	Nb	%
Réalisées	23	46
Réalisées de façon récurrente	11	22
En cours de réalisation avec volets complétés	6	12
En cours de réalisation	7	14
Non réalisées	3	6
<b>Total</b>	50	100
<b>Modifiées</b>	6	

## Les attentes

Les grandes préoccupations des participants se retrouvent facilement dans les 20 enjeux qu'ils ont identifiés. Certaines reviennent à plusieurs endroits dans ce rapport et même sous plusieurs des sept grands thèmes. Mentionnons : l'importance sociale, économique et culturelle de la rue Jean-Talon, la qualité et la diversité de l'habitation, le rôle du CLD et du transport en commun dans le développement économique, l'urgence de s'occuper encore plus des jeunes et de l'intégration des nouveaux arrivants, la préservation des acquis en sécurité publique et le développement d'une communication encore plus grande entre l'arrondissement et les citoyens.

### Les faits saillants 2002-2004

**Au chapitre de l'aménagement urbain et du transport**, l'idée de changer la vocation de plusieurs espaces industriels, pour leur donner une vocation résidentielle a été concrétisée par des études détaillées des quadrilatères concernés et des précisions déterminantes au plan d'urbanisme. La rue Jean-Talon recevra de nouveaux lampadaires et des supports à oriflammes, tandis qu'un immeuble a été acquis pour aménager un centre communautaire à proximité (rue Hautbois). En transport, le plan d'urbanisme confirme la localisation souhaitée pour le prolongement du métro et la planification d'une future station de train de banlieue le long de la voie ferrée est-ouest avance.

**Au chapitre du développement économique**, les commerçants de la rue Jean-Talon ont été associés à des démarches visant à améliorer la sécurité et à la formation d'une société de développement commercial. Saint-Léonard mise beaucoup sur le nouveau CLD, la Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard, pour soutenir les commerçants et les entreprises.

**Au chapitre du développement social et communautaire**, l'arrondissement a été particulièrement actif en faveur des jeunes : aide accrue à la Maison des jeunes, skate park, augmentation de l'offre culturelle et élargissement des activités gratuites. L'intégration des communautés culturelles a été favorisée par de nouvelles places en garderie, un grand effort de communication à leur égard et la mise à contribution de l'ensemble des organismes communautaires pour augmenter le dialogue et le service à leur endroit. Enfin, Saint-Léonard a confirmé la valeur qu'il accorde au travail des organismes communautaires en les appuyant par des prêts de locaux, par un soutien à la vie associative et par l'organisation d'une fête de reconnaissance pour ses bénévoles.

**Au chapitre de l'habitation**, l'arrondissement a facilité la réalisation des projets coopératifs qui lui ont été présentés. Il a donné plus de vigueur à ses inspections pour assurer la salubrité des lieux d'habitation. Il a favorisé la construction de logements pour les personnes âgées.

**Au chapitre des infrastructures et de l'entretien urbain**, les façons de faire ont été revues : balayage des rues, déneigement et chargement de la neige. Tous les arbres ont été évalués; ils ont maintenant leur fiche d'état de santé et une gestion écologique a été implantée. Les façades des maisons retrouvent un air de jeunesse : cordes de bois et antennes se déplacent vers la cour arrière et le programme de rénovation de façades s'active en 2005.

**Au chapitre de la sécurité publique et civile**, on note le maintien des acquis en effectifs, l'action des policiers socio-communautaires en appui aux organismes du secteur et la chronique d'information dans le Progrès de Saint-Léonard.

**Au chapitre de la vie démocratique et du partenariat**, on note la poursuite de l'accueil, chaque samedi, des citoyens qui souhaitent rencontrer les élus, la distribution régulière du bulletin d'information l'*Événement* à toutes les portes et l'ouverture du Bureau Accès tous les soirs.

### **Les impacts**

Ce plan d'affaires, auquel ont travaillé les élus, des citoyens et les fonctionnaires a donné des résultats déjà visibles. Il a aussi déterminé certains changements.

*Le travail de concertation entre les services municipaux et les associations et institutions du milieu s'est étendu à tous les secteurs de la vie de Saint-Léonard.* Cela a donné lieu à des réalisations nouvelles ou encore, on a mis en place tout ce qu'il faut pour le développement souhaité. À chaque fois qu'une demande a été formulée, l'arrondissement a été disponible pour soutenir ou faciliter les réalisations. Les jeunes, la sécurité urbaine, les nouveaux arrivants, les personnes à revenu modeste en sont les premiers bénéficiaires.

*Des virages importants ont été faits et des valeurs nouvelles ont pris racine.* Les exemples marquants en sont : la décision de reconverter certaines zones industrielles en milieux résidentiels, la poursuite des efforts en foresterie urbaine (on garde les arbres vivants mais on choisit mieux les nouveaux), la préoccupation en faveur du transport en commun, soit en planification (extension du métro, station du train de banlieue), soit en réalisation (desserte des parcs industriels par la ligne d'autobus 39), l'implantation de logements coopératifs et le développement spectaculaire de logements pour personnes âgées. *L'amorce énergique du travail de dialogue et d'intégration des nouveaux arrivants.*

Le Sommet a été un moment important d'échanges et de mises en commun des préoccupations des besoins de la population.

*Un leadership évident au plan de la communication avec les citoyens* Certains craignaient que la nouvelle ville crée une distance entre l'administration et les citoyens. La pratique selon laquelle un élu accueille chaque samedi les citoyens qui souhaitent le rencontrer est unique à Saint-Léonard, qui est aussi le seul arrondissement à ouvrir son bureau Accès tous les soirs de la semaine. Avec en plus ses sept publications annuelles distribuées aux 32 000 portes de l'arrondissement, ses deux babillards électroniques et son Village des 1001 services, Saint-Léonard est un leader et un innovateur en matière de contact administration-citoyens.

### **Remerciements**

Saint-Léonard remercie toutes les personnes et associations qui ont participé à identifier les priorités et qui ont, par la suite travaillé ensemble à y donner suite.

**Ce document a été produit par le Secrétariat du Sommet de Montréal, en collaboration avec la direction de l'arrondissement**

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Faire de la rue Jean-Talon le pôle d'attraction culturel et social de l'arrondissement de Saint-Léonard.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Stimuler la vie commerciale et offrir du soutien aux petits commerçants.</p>	<p><b>En cours de réalisation avec volets complétés</b></p> <p>Renouveau Urbain : Acquisition par la Ville de Montréal de l'immeuble situé au 5650 Hautbois pour l'implantation éventuelle d'un centre communautaire à proximité de la rue Jean-Talon. Provenance : 942 000\$ - Programme de Renouveau urbain.</p> <p>Cours de formation pour les petits commerçants. 4 cours de formations sur mesure sont donnés aux commerçants intéressés touchant les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception des vitrines</li> <li>- Marchandisage des espaces de vente</li> <li>- Technique de vente</li> <li>- Diagnostic commercial.</li> </ul>		942 000 \$		<p>Gouvernement du Québec</p> <p>En collaboration avec Emploi- Québec, la CREC de Saint-Léonard et le Groupe Polarisation</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Faire de la rue Jean-Talon le pôle d'attraction culturel et social de l'arrondissement de Saint-Léonard.</p> <p><b>Action 1 (suite)</b></p> <p>Stimuler la vie commerciale et offrir du soutien aux petits commerçants.</p>	<p>Sécurité des vitrines de commerces : Une visite conjointe des commerces sur la rue Jean-Talon est effectuée et des recommandations précises sont données à plusieurs commerçants de la rue.</p> <p>Marche exploratoire de sécurité : Une visite des commerces sur la rue Jean-Talon est tenue avec des commerçants engagés et des recommandations sont notées principalement sur la sécurité.</p>	<p>Optimisation des lampadaires de la rue Jean-Talon pour augmenter le niveau d'éclairage de la rue augmentant en même temps le sentiment de sécurité des usagers et des commerçants présents sur la rue. Et installation de supports pour oriflammes. Provenance : Programme de renouveau urbain.</p>	400 000 \$		<p>En collaboration avec le Service de Police de Montréal, la CREC de Saint-Léonard, la Chambre de commerce de Saint-Léonard et le Progrès de Saint-Léonard</p> <p>En collaboration avec le Service de police de Montréal, la CREC de St-Léonard, la Chambre de commerce de Saint-Léonard, le Progrès de Saint-Léonard et l'arrondissement de Saint-Léonard</p> <p>Gouvernement du Québec (Renouveau urbain)</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Faire de la rue Jean-Talon le pôle d'attraction culturel et social de l'arrondissement de Saint-Léonard.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Promouvoir la construction d'immeubles résidentiels.</p>	<p><b>En cours de réalisation avec volets complétés</b></p> <p>Résidences pour personnes âgées : «Résidence Soleil», avec ses 584 logements est une réalisation majeure en ce sens (2004).</p> <p>Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal : Remise en question de l'affectation de certains secteurs industriels, commerciaux et institutionnels sous-utilisés en vue de leur conversion en milieux de vie résidentiels. Intensification et densification des milieux de vie résidentiels dans des secteurs ciblés dont, entre autres, les abords des 3 stations de métro qui sont projetées le long de la rue Jean-Talon.</p>	<p>Inclusion du chapitre d'arrondissement de Saint-Léonard dans le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (assemblée d'information : semaine du 2 mai 2005).</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Faire de la rue Jean-Talon le pôle d'attraction culturel et social de l'arrondissement de Saint-Léonard.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Susciter le regroupement des commerces.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Mise sur pied d'un comité promoteur de la rue Jean-Talon regroupant plusieurs commerçants intéressés. Ce comité est appuyé par la Chambre de commerce de Saint-Léonard, le Progrès de Saint-Léonard, la Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard et l'arrondissement de Saint-Léonard. Il vise à jeter les bases à la venue souhaitée d'une association de commerçants.</p>	<p>2005-2006 :</p> <p>Préparer le cadre réglementaire de l'arrondissement de Saint-Léonard pour permettre la venue d'une SDC ou Société de Développement Commercial sur la rue Jean-Talon.</p>			<p>Chambre de commerce de Saint-Léonard, Progrès de Saint-Léonard Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Développer le transport en commun dans l'arrondissement et dans le secteur industriel.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Susciter le regroupement des industries pour donner du poids aux demandes de formation et de soutien au développement.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Saint-Léonard va travailler avec le nouveau CLD pour appuyer le projet.</p>	<p>La ligne 39, qui dessert le parc industriel, est opérationnelle depuis le 20 juin 2005</p> <p>Mise sur pied d'un CLD qui aura comme mission d'appuyer les industriels pour les aider dans la formation et le soutien au développement.</p>			<p>CLD Emploi-Québec</p>
<p><b>Action 2</b></p> <p>Collaborer avec la Chambre de commerce locale.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Liens réguliers avec la Chambre de commerce de Saint-Léonard. L'arrondissement participe aux activités de la chambre de commerce de Saint-Léonard.</p>				<p>Chambre de commerce de Saint-Léonard</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Faire en sorte que le métro atteigne Saint-Léonard dans les plus brefs délais.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Appuyer les dossiers par des représentations politiques adéquates.</p>	<p><b>Modifiée, en cours de réalisation</b></p>	<p>Projet modifié. Le dossier du train de banlieue devrait avancer plus rapidement que celui du métro pour des raisons de disponibilité financière. Des échanges ont lieu avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et Saint-Léonard planifie déjà le zonage autour des futures stations de train.</p>			<p>AMT</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Revoir la vocation territoriale consacrée à l'activité industrielle dans le contexte de la nouvelle grande ville de Montréal, afin de favoriser le développement domiciliaire.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Que l'on procède à l'analyse de l'occupation de l'espace par quadrilatère.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>On a procédé à un changement de zonage pour répondre à cet enjeu, pour le domaine Chartier.</p> <p>Dès 2003, le projet domiciliaire Chartier a pu être réalisé grâce à une conversion de vocation et les travaux d'infrastructures sont complétés.</p> <p>Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise en question de l'affectation de certains secteurs industriels, commerciaux et institutionnels sous-utilisés en vue de leur conversion en milieux de vie résidentiels.</li> <li>- Création de zones d'affectation mixtes permettant la conversion, à long terme, de certains secteurs industriels sous-utilisés en secteurs résidentiels.</li> </ul>	<p>Compléter la vente des terrains du domaine Chartier, phase II.</p> <p>Cette question est traitée dans le chapitre consacré à l'arrondissement Saint-Léonard du plan d'urbanisme, qui a été adopté en août 2005.</p>	<p>350 000 \$ (2003)</p> <p>950 000\$ (2004)</p> <p>990 000 \$ (2005)</p>		

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Revoir la vocation territoriale consacrée à l'activité industrielle dans le contexte de la nouvelle grande ville de Montréal, afin de favoriser le développement domiciliaire.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Favoriser la relocalisation des entreprises en publicisant les services offerts par les différents paliers gouvernementaux.</p>	<p><b>En cours de réalisation</b></p> <p>Mise sur pied, par le CLD, d'un comité de développement économique local comprenant des représentants du CLD, d'Emploi- Québec, de Développement Économique Canada, de la Banque Fédérale de Développement et de l'arrondissement.</p> <p>Sa mission consiste à répertorier tous les programmes d'aide gouvernementaux disponibles et à les diffuser auprès des entreprises présentes sur le territoire. De plus, ce comité entend intervenir activement auprès d'entreprises ciblées (telles que celles causant des nuisances auprès des résidants) afin de les aider dans leur décisions d'affaires.</p>	<p>Étude détaillée de la problématique d'entreprises causant des nuisances, en vue de trouver des solutions acceptables</p>			<p>CLD Emploi -Québec Développement Économique Canada Banque Fédérale de Développement</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Revoir la vocation territoriale consacrée à l'activité industrielle dans le contexte de la nouvelle grande ville de Montréal, afin de favoriser le développement domiciliaire.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Soutenir les industries déjà implantées.</p>	<p><b>En cours de réalisation</b></p>	<p>Mise sur pied d'un CLD fort et imputable envers l'administration municipale en vue de soutenir les entreprises présentes dans l'arrondissement.</p> <p>L'entente de gestion avec le CLD a été approuvée en juin 2005, par le conseil de la Ville de Montréal.</p> <p>Le soutien aux industries fait partie des attentes de l'arrondissement stipulées dans l'entente de gestion.</p>			<p>Mandataire CLD : Corporation de relance économique et communautaire (CREC) de Saint-Léonard</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Revitaliser les secteurs commerciaux principalement la rue Jean-Talon.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Faciliter l'accès aux commerces et améliorer le stationnement; revoir l'implantation des marchés aux puces sur le territoire.</p>	<p><b>En cours de réalisation</b></p> <p>Une étude a été commandée par l'arrondissement sur la rue Jean-Talon, sur sa vocation, ses orientations, etc.</p>	<p>Plan d'urbanisme : Secteur de planification détaillée pour la rue Jean-Talon. Les orientations de cette étude seront éventuellement intégrées au chapitre d'arrondissement de Saint-Léonard.</p>			
<p><b>Action 2</b></p> <p>Concerter et regrouper les commerçants afin de dynamiser la vie commerciale.</p>	<p><b>En cours de réalisation</b></p> <p>Mise sur pied d'un comité promoteur de la rue Jean-Talon regroupant plusieurs commerçants intéressés. Ce comité est appuyé par la Chambre de commerce de Saint-Léonard, le Progrès de Saint-Léonard, la Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard et l'arrondissement de Saint-Léonard. Il vise à jeter les bases d'une association de commerçants.</p>	<p>2005-2006 : Préparer le cadre réglementaire de l'arrondissement de Saint-Léonard pour permettre la venue d'une SDC ou Société de Développement Commercial sur la rue Jean-Talon.</p>			<p>Comité promoteur de la rue Jean-Talon Chambre de commerce de Saint-Léonard Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard Progrès de Saint-Léonard</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Revitaliser les secteurs commerciaux principalement la rue Jean-Talon.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Faciliter l'émergence d'activités thématiques ou de projets spéciaux.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Le comité promoteur de la rue Jean-Talon a réalisé plusieurs activités structurantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ventes trottoirs</li> <li>- Concours de vitrines de Noël</li> <li>- Promotions à l'occasion de Noël.</li> </ul>	<p>Une nouvelle identité visuelle de la rue Jean-Talon sera développée et implantée.</p>		15 000 \$/an	Comité promoteur de la rue Jean-Talon
<p><b>Action 4</b></p> <p>Mettre sur pied des programmes municipaux de soutien.</p>	<p><b>Non réalisée</b></p>	<p>Mise sur pied de programmes d'aide pour les artères commerciales (ICI Montréal et Commercity).</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Favoriser l'émergence de structures de services aux entrepreneurs dans le but d'aider leur implantation et leur développement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Participer aux discussions concernant le partage des responsabilités dans le cadre des mandats de CLD.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>La Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard a été reconnue comme CLD.</p> <p>Le partage préliminaire des responsabilités a été établi suite à des négociations entre l'arrondissement et l'organisme mandataire.</p>	<p>L'entente de gestion entre la Ville de Montréal et le CLD inclut les attentes de l'arrondissement et les objectifs à atteindre. De plus, le partage définitif des responsabilités entre l'arrondissement et le CLD est établi.</p>			
<p><b>Action 2</b></p> <p>Soutenir la Corporation de relance économique et communautaire d'une façon intérimaire.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Le soutien a été accordé par l'arrondissement.</p>	<p>380 000 \$ ont été versés comme contribution pour le fonctionnement de l'organisme mandataire.</p>		380 000 \$	Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Favoriser l'émergence de structures de services aux entrepreneurs dans le but d'aider leur implantation et leur développement.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Favoriser la concertation des acteurs et des interventions.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>En 2004, les interventions de la Corporation de développement économique et communautaire (CREC) ont favorisé la concertation des acteurs.</p>	<p>La reconnaissance officielle de la CREC par l'entente de gestion va dans ce sens. L'entente identifie des objectifs à cet égard.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Reconnaître la problématique jeunesse de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Accorder un support financier à la Maison des jeunes « Le Zénith » de Saint-Léonard (ressources humaines et loyers).</p> <p>Note : Bien que l'enjeu numéro 1 ait fait l'unanimité en atelier, il ne s'est pas dégagé de consensus quant aux actions prioritaires qui y étaient rattachées.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Saint-Léonard a accordé un support financier de 34 000 \$ en 2004 (origine : contrat de ville – programme de lutte à la pauvreté).</p> <p>Saint-Léonard prête gratuitement des locaux.</p>	<p>Support financier de 34 000 \$ renouvelé en 2005.</p> <p>Par le contrat de Ville, support financier de 34 000 \$ à la Maison des jeunes « Le Zénith » de Saint-Léonard et à l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry pour un café étudiant (coopérative jeunesse de services).</p>		34 000 \$ (2004)	<p>Maison des jeunes « Le Zénith » de Saint-Léonard</p> <p>École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry</p>
<p><b>Action 2</b></p> <p>Réévaluer le coût des activités sportives et culturelles à la baisse voire à la gratuité des services pour les jeunes.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>La carte loisir et culture donne accès à des activités gratuites, comme les deux skate parks, la piscine et la bibliothèque.</p> <p>Acquisition du skate park en 2003.</p> <p>En 2004, tous les jeunes qui viennent à la bibliothèque reçoivent gratuitement la carte loisir et culture (lors des visites organisées par les écoles).</p>		85 000 \$ (2003)		<p>Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île</p> <p>Entente avec Anjou</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Reconnaître la problématique jeunesse de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 2 (suite)</b></p> <p>Réévaluer le coût des activités sportives et culturelles à la baisse voire à la gratuité des services pour les jeunes.</p>	<p>La programmation des camps de jour a été repensée afin d'augmenter la capacité d'accueil et de diminuer le coût d'inscription.</p> <p>Programmation d'activités pour semaine de relâche scolaire.</p> <p>Programme culturel conjoint, scolaire/municipal garantissant à 5 000 jeunes 2 spectacles professionnels par année.</p>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Maintenir et renforcer la concertation jeunesse.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Travail de concert avec le CLSC pour améliorer la structure fonctionnelle du conseil d'administration de la Maison des jeunes « Le Zénith » de Saint-Léonard; aide au recrutement de membres pour consolider le CA.</p> <p>Travail de consolidation de la table de concertation jeunesse et élargissement du nombre de partenaires.</p>				<p>Centre de santé et de services sociaux Saint-Léonard et Saint-Michel Maison des jeunes « Le Zénith » de Saint-Léonard</p> <p>Tous les intervenants jeunesse de Saint-Léonard siègent à la table de concertation</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Favoriser l'intégration des communautés culturelles et des nouveaux arrivants à la vie sociale, politique et communautaire de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Créer des places de haltes-garderies pour les 0-5 ans.</p>	<p><b>En cours de réalisation avec volets complétés</b></p> <p>Saint-Léonard soutient les diverses démarches reliées aux garderies et aux haltes-garderies :</p> <p>La Maison de la Famille a créé une halte-garderie. Cette initiative a permis l'accueil d'enfants des communautés ethnoculturelles, selon les provenances suivantes :</p> <p>Arabes : 25 % Italiens : 10 % Latino-américains : 6 % Haïtiens : 4 % Autres 15 % Les Québécois de souche représentent 39 %.</p> <p>Saint-Léonard a adapté sa réglementation en ce qui concerne les normes d'implantation et le stationnement, de façon à favoriser l'implantation de 2 à 3 nouvelles garderies.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Favoriser l'intégration des communautés culturelles et des nouveaux arrivants à la vie sociale, politique et communautaire de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Prévoir des outils de communication et d'information pour les nouveaux arrivants.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>L'arrondissement travaille avec le Carrefour d'intégration de l'Est, dans le cadre du programme de l'aide aux immigrants.</p> <p>En plus des outils de communication de l'arrondissement distribués dans tous les foyers, du matériel a été diffusé dans des points de distribution ciblant les communautés culturelles.</p>				Carrefour d'intégration de l'Est
<p><b>Action 3</b></p> <p>Que les intervenants de l'arrondissement soient partenaires et se concertent quant aux problématiques de l'immigration.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Le Forum sur le développement local, organisé le 26 octobre 2004 par un collectif de 9 organismes partenaires a permis de développer davantage cette concertation. La préparation et la tenue de l'événement comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un diagnostic</li> <li>- l'identification de priorités</li> <li>- un exercice de concertation</li> <li>- un partage d'information.</li> </ul>	<p>Les actes du Forum ont été publiés en mai 2005.</p> <p>À signaler, deux projets issus du Forum :</p> <p>«Reconnaissance des acquis», un programme s'adressant aux 18-35 et «Sûres d'elles» dont l'objectif est la sécurité des femmes</p>			Partenaires du forum de développement local : CLSC Arrondissement Collectif Jeunesse Table de concertation en sécurité alimentaire Table de l'emploi et de l'entrepreneuriat Table de concertation de la petite enfance Table de concertation sur le logement social

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Favoriser l'intégration des communautés culturelles et des nouveaux arrivants à la vie sociale, politique et communautaire de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 3 (suite)</b></p> <p>Que les intervenants de l'arrondissement soient partenaires et se concertent quant aux problématiques de l'immigration.</p>		immigrantes, réalisé par un groupe d'organismes, avec l'arrondissement (budget du contrat de ville – lutte à la pauvreté : (45 000 \$).			<p>Comité multiculturel CREC</p> <p>Carrefour Jeunesse-Emploi</p> <p>Partenaires de Sûres d'elles : Carrefour des femmes Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal Maison de la Famille CLSC Poste de quartier</p>
<p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Reconnaître la fragilité des groupes communautaires oeuvrant sur le territoire.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Prioriser les besoins en termes de locaux et de ressources matérielles des groupes offrant des services aux personnes âgées.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>La politique de Saint-Léonard, en autant que faire se peut, est d'héberger gratuitement les O.S.B.L. oeuvrant auprès des personnes âgées et celles du réseau d'Entraide.</p> <p>Acquisition d'un immeuble dans le secteur sud (ancien poste 54), pour y aménager un centre culturel communautaire (2003), dans le cadre du programme de Renouveau urbain, au coût de 942 000 \$.</p>				<p>Gouvernement du Québec (programme renouveau urbain)</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Reconnaître la fragilité des groupes communautaires oeuvrant sur le territoire</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Organiser un salon de l'information en s'associant aux groupes et institutions du milieu.</p>	<p><b>Modifiée et réalisée</b></p> <p>2003 et 2004 : Le salon de l'information n'a pas eu lieu comme tel, mais à l'occasion de la Fête du citoyen, le «Village des 1001 services» a rempli le même rôle, dès 2003. La majorité des organismes reconnus par l'arrondissement y ont un kiosque.</p> <p>Réitéré en 2004, l'événement a attiré 10 000 visiteurs.</p>	<p>Une édition semblable est prévue en 2005.</p>		<p>Coût global : 40 000 \$ (2002)</p> <p>50 000 \$ (2003)</p> <p>60 000 \$ (2004)</p>	
<p><b>Action 3</b></p> <p>Initier une concertation communautaire pour identifier les priorités d'interventions.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Le Forum sur le développement local qui a eu lieu le 26 octobre 2004 a joué ce rôle. (4 000 \$).</p> <p>Reconnaissance de la table de concertation en sécurité alimentaire comme table de concertation locale.</p>	<p>Les Actes du Forum ont été publiés le 2 mai 2005.</p> <p>Les projets de concertation locale bénéficient de 17 500 \$ en 2005.</p>		<p>15 000 \$ (2003)</p> <p>20 000 \$ (2004)</p>	<p>CLSC Arrondissement Collectif Jeunesse Table de concertation en sécurité alimentaire Table de l'emploi et de l'entrepreneuriat Table de concertation de la petite enfance Table de concertation sur le logement social Comité multiculturel CREC</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : HABITATION</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Faire en sorte que les logements existants respectent les normes de salubrité.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Élargir l'accessibilité des programmes d'aide à la rénovation aux propriétaires.</p>	<p><b>Modifiée et réalisée</b></p> <p>Vu l'âge relativement récent des constructions léonardoises, l'arrondissement n'est pas ciblé par les programmes d'aide à la rénovation domiciliaire provenant des services corporatifs de la Ville de Montréal.</p> <p>L'arrondissement mise plutôt sur les normes réglementaires et a renforcé leur application par l'intervention de ses inspecteurs.</p>				
<p><b>Action 2</b></p> <p>Veiller à faire appliquer les règlements régissant la salubrité des logements.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>La Ville a adopté un nouveau règlement à cet effet en 2003.</p> <p>Des interventions sont faites régulièrement suite à des plaintes.</p> <p>Et les inspecteurs ont tous suivi un programme de formation (entre 2002 et 2004).</p> <p>Acquisition, en 2004, d'outils de mesurage pour améliorer l'intervention sur le terrain.</p>	<p>Perfectionnement du personnel.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : HABITATION</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Favoriser la conversion d'immeubles (duplex, triplex, immeubles à appartements, etc.) en différents types de logements sociaux (H.L.M., coopératives d'habitations, O.S.B.L.).</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Favoriser les regroupements pour créer des coopératives d'habitation.</p>	<p><b>Modifiée et en cours de réalisation avec volets complétés</b></p> <p>Une coopérative d'habitation a été formée, «Château Dignité Saint-Léonard». Saint-Léonard donne son appui aux initiatives des organismes; ainsi, le zonage a été changé pour appuyer la construction du «Château Dignité Saint-Léonard» par cette coopérative (2003-2004), un projet de 47 logements.</p> <p>Saint-Léonard favorise l'intégration de ces projets dans le quartier d'implantation.</p>	<p>L'arrondissement a réservé un site pour l'implantation éventuelle d'une 2<sup>e</sup> coopérative. Celle-ci pourrait être formée dans le secteur nord et s'implanter à la faveur de la conversion d'un ancien secteur industriel.</p>			<p>O.S.B.L. Action Dignité de Saint-Léonard</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : HABITATION</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Favoriser la conversion d'immeubles (duplex, triplex, immeubles à appartements, etc.) en différents types de logements sociaux (H.L.M., coopératives d'habitations, O.S.B.L.).</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Intéresser les propriétaires à la vente de leurs immeubles pour conversion en coopératives d'habitation ou O.S.B.L.</p>	<p><b>Pratiquement non réalisable</b></p> <p>La forte demande résidentielle et la pénurie de terrain à développer ont créé une spéculation qui empêche l'atteinte de cette action. Les propriétaires ne sont pas enclins à accepter cette approche.</p> <p>Saint-Léonard a plutôt comme approche de donner son appui aux initiatives des organismes du milieu en facilitant la réalisation de leurs projets.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : HABITATION</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Favoriser le changement de zonage des secteurs industriels et commerciaux afin de permettre la construction résidentielle.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Il serait opportun de surveiller la mise en vente éventuelle de terrains possédés par les pétrolières; ces terrains ont souvent la qualité d'être situés dans des endroits accessibles.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Au sens où l'arrondissement demeure vigilant pour trouver des occasions et orienter ses organismes partenaires.</p>				
<p><b>Action 2</b></p> <p>Susciter la construction de nouveaux logements pour des clientèles spécifiques telles que les personnes âgées, les familles monoparentales et les familles nombreuses.</p>	<p><b>En cours de réalisation avec volets complétés</b></p> <p>Personnes âgées : « Résidence Soleil » : 584 logements</p>	<p>« Les Jardins de l'Aubade », phase I : -143 logements.</p> <p>« Saint-Léonard sur le parc », phase I : 157 logements.</p> <p>Réalisation d'un nouveau type de projet résidentiel, subventionné par la Ville, dans le cadre du programme Accès Condos: 107 logements.</p>		100 000 \$	S.H.D.M.

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : HABITATION</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Favoriser le changement de zonage des secteurs industriels et commerciaux afin de permettre la construction résidentielle.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Faire en sorte que l'arrondissement facilite le processus de dézonage lorsque celui-ci est requis pour l'établissement de logements sociaux.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>L'arrondissement a facilité les demandes de changement de zonage lorsque la situation s'est présentée, comme par exemple, pour le «Château Dignité Saint-Léonard».</p>	<p>Saint-Léonard s'est également engagé à donner son appui à une deuxième implantation de logements sociaux dans le secteur nord.</p>			<p>Les deux coopératives concernées O.S.B.L. Action Dignité de Saint-Léonard Comité promoteur du logement social</p>
<p><b>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Maintenir et améliorer la qualité du déneigement et de l'entretien estival.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Revoir la signalisation hivernale pour favoriser les opérations de déneigement et pour améliorer le stationnement.</p>	<p><b>Modifiée et réalisée</b></p> <p>La question a été examinée et l'arrondissement a opté pour le maintien des pratiques en cours.</p> <p>Une ligne « Info-neige » fonctionne déjà.</p> <p>Il importe de signaler que Saint-Léonard est un arrondissement qui effectue en moyenne 10 chargements de neige durant un hiver, ce qui est plus important que la moyenne des chargements sur l'île de Montréal.</p>	<p>On ajoutera le numéro de téléphone de la ligne «Info-neige» sur la signalisation.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Maintenir et améliorer la qualité du déneigement et de l'entretien estival.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Revoir la fréquence du balayage en fonction de la catégorie de rue et des activités qui s'y tiennent.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>La révision a été faite et la fréquence a été maintenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 fois/semaine dans les secteurs résidentiels.</li> <li>- 2 fois/semaine dans les secteurs industriels.</li> </ul> <p>L'augmentation de la fréquence nécessiterait de l'ajout de main-d'œuvre et d'équipement. Elle aurait aussi pour inconvénient d'augmenter les restrictions au stationnement, par exemple, sur la rue Jean-Talon.</p>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Réévaluer les politiques de chargement de la neige la nuit et les fins de semaine.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>La politique a été réévaluée : il n'y a plus de chargement le dimanche et, sauf exception, le chargement s'arrête à minuit les autres jours. Un grand critère a été appliqué : la quiétude des citoyens.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Préserver la qualité de la foresterie urbaine de l'arrondissement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Revoir la définition des arbres malades et nuisibles.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Une consultation sur la politique arboricole de l'arrondissement a été faite en 2003.</p> <p>Le reclassement de tous les arbres a été fait. Chacun a un numéro et son état de santé est dans le dossier.</p>	<p>Adoption de la politique montréalaise de l'arbre et d'un document complémentaire au plan d'urbanisme qui vise à uniformiser les pratiques minimales de protection des arbres en arrondissement.</p>			
<p><b>Action 2</b></p> <p>Augmenter les investissements afin d'accélérer le programme de remplacement des arbres.</p>	<p><b>Modifiée et réalisée</b></p> <p>Saint-Léonard a remis en cause sa pratique antérieure sur la gestion de sa forêt urbaine. On vise donc la conservation du patrimoine arboricole. Les arbres malades ou morts sont remplacés par des essences présentant moins de problèmes que les tilleuls ou les érables argentés.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Améliorer l'apparence extérieure des bâtiments.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Améliorer le programme actuel de rénovation des façades et informer la population.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Un premier programme de rénovation des façades résidentielles s'est terminé en septembre 2004.</p>	<p>Le conseil d'arrondissement adoptera en 2005 un programme de rénovation des façades élargi. Une partie des surplus de l'exercice budgétaire 2004 a été affectée à ce programme qui permet de rénover des façades, des toitures et des entrées. Le projet devrait être lancé à l'automne 2005.</p>			
<p><b>Action 2</b></p> <p>Voir à l'application soutenue de la réglementation en vigueur pour les abris temporaires, le bois de chauffage et les nuisances en général.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Les citoyens ont apporté une bonne collaboration aux inspecteurs de sorte que la situation s'est améliorée. Il n'y a plus de corde de bois en façade ou sur les côtés des bâtiments, ni même d'antennes paraboliques. La réglementation a été appliquée pour les abris d'auto, notamment pour les dates de début et de fin de la période permise.</p>	<p>Les inspecteurs ont également fait de nombreuses interventions dans les zones mixtes pour des déchets déposés trop tôt. Un suivi a été fait sur Jean-Talon auprès des marchands contrevenants.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Uniformiser et améliorer les services à la population.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Consolider les acquis.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Tous les acquis ont été maintenus dans le cadre de la fusion.</p> <p>Les deux postes de quartier ont été fusionnés sous une même direction. Mais cela n'a rien changé dans la pratique : les effectifs sont demeurés sur place dans les deux postes, il y a autant de patrouilleurs (en fait, il y a eu quelques ajouts, comme les patrouilleurs à bicyclette) et les habitudes de bonne collaboration sont demeurées intactes.</p>				
<p><b>Action 2</b></p> <p>Instaurer un service de premiers répondants.</p>	<p><b>En cours de réalisation</b></p> <p>Projet qui ne relève pas de l'arrondissement. Cependant Saint-Léonard se préoccupe de cette question. La Ville et l'association des pompiers de Montréal ont terminé l'étude conjointe qui est la première étape du projet.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Uniformiser et améliorer les services à la population.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Analyser la situation actuelle et procéder à une réorganisation en fonction des besoins identifiés.</p>	<p><b>Non réalisée</b></p>	<p>L'arrondissement de Saint-Léonard a signifié son intention de participer au programme de sécurité urbaine.</p>			
<p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Améliorer le sentiment de sécurité.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Faire en sorte que l'arrondissement soutienne davantage les organismes qui travaillent avec les jeunes (animateurs dans les parcs et soutien à la Maison des jeunes).</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Les policiers sociocommunautaires ont donné leur appui à l'organisme « Voisins vigilants » et ont collaboré à l'incorporation de « Parents-Secours Saint-Léonard ».</p> <p>Deux patrouilleurs à vélo sont en poste depuis deux ans.</p> <p>Voir Développement social et communautaire, enjeu 1, les actions 1 et 3.</p>	<p>L'arrondissement soutiendra financièrement l'embauche de deux cadets policiers supplémentaires.</p>			<p>Parents-Secours Saint-Léonard</p> <p>Voisins vigilants</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</b></p> <p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Améliorer le sentiment de sécurité</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Maintenir la proximité avec les intervenants de l'arrondissement, les citoyens et les organismes.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Cette proximité a été maintenue de plusieurs façons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- voir thème – Développement communautaire.</li> <li>- tenue du Forum sur le développement local (2004).</li> </ul>				
<p><b>Action 3</b></p> <p>Adopter une stratégie de communication qui permettra d'informer correctement la population quant à l'évolution réelle de la problématique reliée à la sécurité.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Les policiers du poste de quartier 42 publient chaque semaine une chronique sur la criminalité; ils traitent aussi des secteurs qui sont particulièrement ciblés.</p> <p>Achat par l'arrondissement d'une remorque-radar.</p>	<p>Une annonce a été faite pour publiciser le retour des patrouilleurs à vélo cet été, de même que souligner la présence des patrouilleurs dans la zone industrielle de Saint-Léonard qui est limitrophe à une zone résidentielle d'Anjou (coopération avec Anjou).</p> <p>Mise en place d'un programme de surveillance aérienne par le service de police.</p>		25 000 \$	Le Progrès de Saint-Léonard

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</b></p> <p><b>Enjeu 3</b></p> <p>Responsabiliser la population en matière de sécurité publique et civile.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Encourager l'implication des citoyens dans le mieux-être de la communauté notamment en développant divers programmes (Projet de sécurité urbaine, Parents-secours).</p>	<p><b>En cours de réalisation avec volets complétés</b></p> <p>Jusqu'à maintenant, le projet s'est appliqué sur un quartier, où il y a actuellement pris en charge. «Voisins vigilants» dessert maintenant un quartier du secteur nord.</p>	<p>Le projet de sécurité urbaine s'est vu attribuer des fonds pour la première année.</p>			«Voisins vigilants»
<p><b>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Rassurer les citoyens quant au maintien de la qualité des services et aux droits acquis. Démontrer les avantages de la fusion.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Permettre aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations auprès des centres décisionnels.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Tous les samedis matin, un élu reçoit les citoyens qui viennent présenter leurs requêtes ou exprimer leurs préoccupations. Dès le lundi, le directeur de l'arrondissement reçoit la liste des demandes et donne suite.</p> <p>La fusion n'a créé aucune distance entre les citoyens et les élus de Saint-Léonard.</p> <p>Des citoyens sont régulièrement invités à participer à des commissions regroupant des élus et des fonctionnaires.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Rassurer les citoyens quant au maintien de la qualité des services et aux droits acquis. Démontrer les avantages de la fusion.</p> <p><b>Action 2</b></p> <p>Informers les citoyens des différents changements.</p>	<p><b>Réalisée de façon récurrente</b></p> <p>Production de 7 publications distribuées aux 32 000 résidences.</p> <p>Ajout d'une structure de babillard électronique.</p> <p>Campagne sur la relance de la collecte sélective.</p> <p>L'harmonisation de certains règlements avec ce qui se fait dans d'autres arrondissements limitrophes a fait l'objet d'information auprès des citoyens.</p>	<p>En août 2005, la campagne promotionnelle sur Saint-Léonard vise à rassurer les citoyens sur le niveau de sécurité dont ils jouissent, à vanter les mérites de la qualité de vie à Saint-Léonard et promouvoir un sentiment d'appartenance.</p> <p>Campagne d'information relativement à la nouvelle réglementation sur les pesticides.</p>		<p>60 000 \$ (2002)</p> <p>20 000 \$ (2002)</p> <p>10 000 \$ (2003)</p>	

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p><b>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</b></p> <p><b>Enjeu 1</b></p> <p>Rassurer les citoyens quant au maintien de la qualité des services et aux droits acquis. Démontrer les avantages de la fusion.</p> <p><b>Action 3</b></p> <p>Favoriser le rapprochement de l'arrondissement avec les citoyens en privilégiant des programmes d'information intégrés à leur vie quotidienne.</p>	<p><b>Réalisée</b></p> <p>Saint-Léonard dispose d'un guichet unique pour tous les contacts des citoyens avec l'administration. Il est accessible à deux endroits : la Mairie et la Bibliothèque. Et chaque fois que cela est possible, le guichet se déplace vers le lieu des événements importants de Saint-Léonard.</p> <p>Le bureau Accès de Saint-Léonard est le seul sur l'île qui est ouvert en soirée.</p>				
<p><b>Enjeu 2</b></p> <p>Favoriser l'implication des représentants des communautés culturelles dans la vie démocratique de notre arrondissement.</p> <p><b>Action 1</b></p> <p>Travailler à une meilleure intégration des nouveaux arrivants.</p>	<p><b>En cours de réalisation</b></p> <p>Tous les organismes partenaires sont incités à agir dans ce sens et sont appuyés par Saint-Léonard pour ce faire.</p>				<p>Avec la collaboration de tous les organismes partenaires de Saint-Léonard</p>